



AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT

CRJJ-2026-07

**CONTRAT DE CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DU
RESTAURANT AU CENTRE RÉCRÉATIF JOÉ-JUNEAU**

1. CONSIGNES

Cet avis d'appel d'intérêt n'est pas un appel d'offres et ne constitue pas en un engagement de la part du PRESTATAIRE DE SERVICES vis-à-vis la Ville. Il s'agit d'une demande d'information visant à confirmer l'intérêt et la capacité du marché à proposer et à répondre aux besoins d'exploitation du restaurant au Centre récréatif Joé-Juneau par un contrat de concession, tel que décrit dans le présent appel d'intérêt.

Le présent appel d'intérêt n'engage d'aucune façon la Ville et rien ne l'oblige à donner suite à cette démarche, en tout ou en partie.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES est invité, au plus tard à la date et à l'heure limite de réception des réponses au présent appel d'intérêt, à fournir des documents explicatifs répondant aux besoins définis dans le présent document. Le PRESTATAIRE DE SERVICES est autorisé à joindre à sa réponse toute autre information pertinente à son intérêt porté.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES ne doit pas présenter d'offre financière.

2. DESCRIPTION DU BESOIN

La Ville de Pont-Rouge désire s'adjoindre un partenaire exclusif de grande qualité pour opérer une concession alimentaire, soit celui du Centre récréatif Joé-Juneau. Les services visés doivent notamment couvrir les événements attendus en cours d'année. De plus, les heures d'ouverture doivent être coordonnées avec l'horaire des activités prévues par la Ville.

La Ville de Pont-Rouge souhaite collaborer avec un partenaire opérateur qui propose une offre de restauration rapide avec un menu diversifié, et ce, selon les heures établies par la programmation des événements attendus et par les heures d'ouverture entendues avec la Ville.

Le loyer prévu par la Ville est de TROIS CENTS SOIXANTE-QUINZE (375 \$) dollars par mois pour un total de TROIS MILLES (3 000 \$ taxables).

La période des opérations correspond à la saison régulière des activités du Centre récréatif Joé-Juneau, soit approximativement du 1^{er} septembre au 30 avril. L'horaire souhaité est minimalement le vendredi de 18 h à 20 h, ainsi que les samedis et dimanches de 9 h à 20 h. Le partenaire doit également être disposé à assurer le service de restauration lors d'événements spéciaux qui s'ajoutent à la programmation régulière du centre sportif tout au long de la saison. Nous accueillons minimalement deux tournois par année, se déroulant du lundi au dimanche.

L'aire de cuisine est de 18,58 m²; l'aire de service dédiée du restaurant est de 92,90 m². Le restaurant est situé au 2^e étage du bâtiment contenant 24 places assises (6 tables de 4 places) et une banquette avec vue sur la glace pouvant asseoir 25 personnes.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être considéré comme admissible, le PRESTATAIRE DE SERVICES doit respecter les conditions suivantes :

- Être une personne morale dûment enregistrée et opérer un restaurant ou un service traiteur;
- Posséder les compétences, les permis, les licences et accréditations et une assurance-responsabilité.

4. DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

L'emplacement du restaurant est situé au 2^e étage du Centre récréatif Joé-Juneau et regroupe un (1) comptoir de service et une salle à manger avec plus de 24 places assises.

Il est possible d'emporter des breuvages et de la nourriture vers les aires publiques. Le Centre récréatif Joé-Juneau possède 1 324 spectateurs répartis ainsi :

- 877 sièges
- 24 places en loges
- 423 places debout

Les équipements fournis par la Ville sont énumérés à l'annexe 1.

5. VISITE DES INSTALLATIONS

Le PRESTATAIRE DE SERVICES intéressé doit s'assurer, avant de déposer sa candidature, d'avoir une entière connaissance des difficultés et exigences inhérentes à la nature des services demandés, contraintes et conditions particulières des installations existantes et il doit tenir compte de toutes dispositions, circonstances et conditions générales.

Tout partenaire intéressé doit obligatoirement procéder à une visite des installations visées par le présent appel d'intérêt en communiquant avec la personne-ressource afin de prendre un rendez-vous.

La période des visites est fixée du 3 au 14 août 2026 sur rendez-vous seulement.

Si le PRESTATAIRE DE SERVICES a des questions à la suite de sa visite, il doit les formuler par écrit à la personne-ressource dont les coordonnées sont fournies dans le présent avis.

6. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS

En plus des documents et renseignements demandés, les répondants doivent inclure dans leur réponse les informations suivantes :

- Les coordonnées complètes de l'entreprise;
- Le résumé donnant un historique et une description de ses atouts généraux;
- La description des réalisations pertinentes (clients, menus, service traiteur, gestion, etc.);
- L'adresse du site Internet, s'il y a lieu;
- La présentation d'une offre alimentaire diversifiée et d'heures d'ouverture en adéquation;
- Le mode de gestion envisagée et l'équipe proposée.

7. ENVOI ET RÉCEPTION DES DOCUMENTS

Les PRESTATAIRES DE SERVICES intéressés à réaliser les services visés par le présent avis doivent confirmer leur intérêt en complétant l'**annexe 2** « *Confirmation de l'avis de l'appel d'intérêt* » et la soumettre par courriel à Patricia Noël, gestionnaire des immeubles et responsable des dossiers organisationnels, à l'adresse : patricia.noel@ville.pontrouge.qc.ca.

La date limite pour soumettre ce document est le **vendredi 14 août 2026, et ce, avant 10 heures.**

8. PERSONNE-RESSOURCE

Pour toutes questions relatives au présent avis, les partenaires intéressés doivent communiquer directement avec :

Madame Patricia Noël

Gestionnaire des immeubles et responsable des dossiers organisationnels
Ville de Pont-Rouge

patricia.noel@ville.pontrouge.qc.ca

ANNEXE 1 – ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LA VILLE

Friteuse Frymaster Alimentation : gaz naturel Capacité : 22 litres Puissance : 110 000 BTU/HR Certifié CSA	
Hotte Moteur à cage d'écureuil 1800 à 2500 CFM Filtres à baffles Muni d'un système d'extinction	
Machine à café 10-12 tasses Réservoir d'eau chaude avec robinet	
Mijoteuse électrique 120 volts, 5,7 litres	
Plaque de cuisson Rosko Alimentation : gaz naturel Surface : 36" x 24" 3 brûleurs indépendants Puissance : 30 000 à 45 000 BTU/brûleur	
Grille-pain MKE Surface : 16" x 20" Couvert radiant	

Contrat de concession pour l'exploitation du restaurant au Centre récréatif Joé-Juneau

Frigidaire Danby 6,8 pieds cubes Convertible frigo 0 °C à 4 °C / Congélateur –18 °C à -22 °C Certifié CSA	
Réfrigérateur de préparation Glenco-Star 4 bacs avec frigo en dessous Plateau de préparation en bois Alimentation électrique de 120 volts	

ANNEXE 2

CONFIRMATION DE L'AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT NO CRJJ-2026-07

**Contrat de concession pour l'exploitation du restaurant
situé au Centre récréatif Joé-Juneau**

Nom du partenaire intéressé :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Courriel :
Nom de la personne autorisée :
NEQ :

Signature

Date

**Le PRESTATAIRE DE SERVICES doit soumettre à la suite de cette annexe
la documentation relative à son offre de services.**